

ANNEXE XI: APPLICATION DE LA RÉOLUTION 75/233 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR L'EXAMEN QUADRIENNAL COMPLET DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

La présente annexe est présentée comme suite à la résolution 2013/5 du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci priait les fonds et programmes des Nations Unies de rendre compte annuellement de la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (ci-après l'examen quadriennal complet) dans leurs rapports sur la mise en œuvre de leurs plans stratégiques. Le tableau ci-après fait état des progrès que le PAM a accomplis dans l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet en 2021. Il n'énonce pas un à un les paragraphes de la résolution, mais cite ceux jugés pertinents et reprend le plan et la formulation du cadre de suivi de l'examen quadriennal complet pour 2021-2024 adopté en juillet 2021¹. Les "objectifs" énoncés dans l'examen quadriennal complet sont indiqués sur l'axe horizontal ainsi que sur l'axe vertical, dans la première colonne du tableau, dans des paragraphes numérotés; et les "demandes" sont mentionnées dans la première colonne, dans des paragraphes non numérotés. Le tableau renvoie uniquement aux objectifs, demandes et paragraphes qui concernent le mandat du PAM.

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
<p>1. Des approches adaptées, menées à l'échelle du système, avec une forte appropriation et une forte impulsion au niveau national, permettent au système des Nations Unies pour le développement de s'attaquer efficacement au large éventail des problèmes de développement de notre temps, de façon à ne laisser personne de côté et à promouvoir les droits humains et l'égalité femmes-hommes</p>	
<p>1.1 Approche adaptée, axée sur la demande: la concordance entre les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement et les plans, stratégies et priorités définis à l'échelle nationale atteste d'une approche adaptée, axée sur la demande ainsi que d'une forte appropriation et d'une forte impulsion au niveau national (par. 1, 2, 4 et 22)</p>	
<p>Contrôle et direction des activités par les pays (par. 22) et concordance pleine et entière des activités opérationnelles pour le développement avec les plans et stratégies nationaux (par. 2)</p>	<p>Depuis 2017, les plans stratégiques de pays (PSP) qui ont été élaborés et mis en œuvre sont les seuls instruments de programmation du PAM. Ces plans intègrent les activités humanitaires et les activités de développement. Le PAM ancre ses PSP dans les besoins et les priorités définis à l'échelle nationale conformément aux plans et stratégies nationaux, aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après les plans-cadres de coopération), pour les interventions axées sur le développement, et aux plans d'aide humanitaire, pour les interventions humanitaires.</p>

¹ Conseil économique et social. 2021. *QCPR Monitoring Framework, 2021-24*.

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
<p>1.2 Capacité d'adaptation et d'intervention: une gestion axée sur les résultats renforcée, qui met l'accent sur les effets à long terme et sur les modalités communes de planification et de communication des résultats concernant les activités propres à chaque organisme, les activités interinstitutions et les activités conjointes (par. 6, 17 et 108), permet d'accroître la capacité d'adaptation et d'intervention du système des Nations Unies pour le développement face aux difficultés et aux possibilités en constante évolution que présente le développement (par. 6)</p>	
<p>Renforcer la gestion axée sur les résultats (par. 17)</p>	<p>Depuis la création d'une division chargée de la gestion axée sur les résultats en 2003, le PAM n'a cessé de renforcer ses démarches dans ce domaine. Il participe au réseau de planification stratégique des Nations Unies et s'emploie à se conformer davantage aux normes en matière de gestion axée sur les résultats telles qu'énoncées dans les outils du système des Nations Unies pour le développement. Le nouveau Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 intègre expressément les indicateurs figurant dans l'examen quadriennal complet ainsi que d'autres indicateurs communs et complémentaires dans la nouvelle matrice de résultats afin de mieux prendre en compte les engagements conjoints concernant les résultats.</p>
<p>1.3 Pays en situation particulière: une intervention adaptée de l'ensemble du système (par. 16) ancrée dans les objectifs de développement durable (ODD), les programmes d'action pertinents (par. 10 et 11) et une plus grande coopération entre les acteurs humanitaires, les acteurs du développement et les acteurs de la consolidation de la paix permet d'aller au-delà de l'assistance à court terme pour œuvrer au développement à plus long terme (par. 16 et 36), en particulier dans les pays les plus vulnérables (par. 10, 40 à 44, 49, 89 et 101)</p>	
<p>Renforcer l'appui fourni par le système des Nations Unies pour le développement aux pays en situation particulière (par. 10 et 11)</p>	<p>Le PAM accorde une attention particulière à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de budgets concrets qui permettent de s'attaquer aux problèmes de développement spécifiques que rencontrent les pays très vulnérables. En 2021, il a consacré 5,5 milliards de dollars É.-U. (58 pour cent de son budget total) aux pays les moins avancés, 2,8 milliards de dollars (24 pour cent) aux pays les moins avancés enclavés, 17 millions de dollars (0,2 pour cent) aux petits États insulaires en développement, 4 milliards de dollars (42 pour cent) à l'Afrique et 5,4 milliards de dollars (57 pour cent) aux pays touchés par un conflit. Le PAM s'efforce d'adapter au mieux ses activités à la situation et aux besoins propres aux pays et aux communautés, en s'appuyant sur les connaissances, les responsables et les moyens disponibles localement.</p>
<p>Analyse, planification et action conjointes tenant compte des risques (par. 36)</p>	<p>Le PAM a contribué à des analyses communes de pays dans 70 pays environ, ce qui lui a permis d'améliorer les liens entre les domaines du développement, de l'action humanitaire et de la paix, de déterminer l'appui à apporter à l'échelle du système aux processus d'analyse aux niveaux régional et mondial, de renforcer la collaboration et de transposer à plus grande échelle des initiatives visant des résultats collectifs et des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire. En 2021, le PAM a appuyé 40 analyses utilisant le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire dans 24 pays et 32 analyses reposant sur le Cadre harmonisé dans 17 pays d'Afrique de l'Ouest.</p>

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
Coopération avec les initiatives de consolidation de la paix (par. 36b)	En 2021, le PAM a œuvré en faveur de l'établissement du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (également appelé le "triple lien") par l'intermédiaire de plateformes multilatérales, notamment en sa qualité de coprésident du dialogue mené par les Nations Unies et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les recommandations formulées par ce dernier au sujet du triple lien, en tant que membre du groupe de résultats 4 du Comité permanent interorganisations et du Comité directeur mixte, et en qualité de codirigeant de la coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. On trouvera des informations supplémentaires sur les progrès accomplis au regard du triple lien dans la section du présent rapport consacrée à la performance des programmes.
1.4 Principe consistant à ne laisser personne de côté, droits humains, problématique femmes-hommes et avancement des femmes: l'aide apportée en priorité aux personnes les plus défavorisées, les droits humains, la question de l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes et des filles sont intégrés dans les stratégies, plans, programmes et opérations des entités du système des Nations Unies pour le développement (par. 12 à 15, 28 et 39)	
Attention particulière accordée aux personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus défavorisées (par. 13 et 27a)	Le PAM identifie les personnes et les communautés qui ont le plus besoin d'une assistance alimentaire – qui comptent généralement parmi les populations les plus pauvres et les plus marginalisées – afin de leur venir en aide, et évalue les répercussions négatives potentielles liées au ciblage dans les environnements fragiles. Le PAM a renforcé ses instruments en matière de ciblage et de prise en compte des risques de conflit ² et défini de nouvelles approches stratégiques dans le domaine de l'accès humanitaire ³ ainsi que des approches institutionnelles dans les secteurs de l'accès , de la protection et de l'inclusion du handicap. La mise en place d'un pôle commun au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et au PAM pour l'excellence des programmes et le ciblage est un exemple de bonne pratique adoptée dans le cadre de la démarche axée sur le triple lien.
Les gouvernements sont aidés dans les actions qu'ils mènent pour remplir leurs obligations et engagements en matière de droits humains (par. 28)	Le PAM met l'accent sur le respect des droits humains dans l'ensemble de son Plan stratégique pour 2022-2025 ainsi que dans le cadre normatif et le cadre d'action qui l'accompagnent, notamment dans sa politique de 2020 en matière de protection et d'obligation redditionnelle.

² Voir la [note d'orientation opérationnelle du PAM relative au ciblage et à l'établissement des priorités](#) et les [principes conjoints du PAM et du HCR à respecter dans le cadre du ciblage de l'assistance pour répondre aux besoins essentiels](#).

³ "Note sur l'accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM" (WFP/EB.1/2006/5-B/Rev.1).

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
<p>Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes ainsi que la "feuille de résultats" correspondante des équipes de pays des Nations Unies sont pleinement mis en œuvre, et l'égalité femmes-hommes est intégrée dans les plans-cadres de coopération au moyen d'un objectif axé sur cette question selon qu'il est opportun et pertinent compte tenu du contexte national (par. 12)</p>	<p>Le PAM met en œuvre le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes depuis 2012, et rend compte de ses progrès à cet égard tous les ans dans le rapport consacré à ce sujet (voir, par exemple, les résultats pour 2020 ici) et dans une annexe à son rapport annuel sur les résultats (voir l'annexe X au présent Rapport annuel sur les résultats de 2021).</p>
<p>Inclusion du handicap (par. 14)</p>	<p>La feuille de route pour l'inclusion du handicap au PAM vise à faciliter la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap lancée par le Secrétaire général et, plus généralement, des obligations du PAM en la matière. Ces éléments sont intégrés dans le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, ce qui permet de s'assurer que le PAM rend compte de son action à l'échelle du système dans le domaine de l'inclusion du handicap, en particulier concernant l'accessibilité, la consultation des intéressés et l'emploi. Depuis 2019, le PAM rend compte tous les ans de la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.</p>
<p>2. Par ses conseils cohérents et intégrés concernant les choix de politique, le système des Nations Unies pour le développement protège notre planète, renforce les capacités et les institutions et mobilise les partenariats visant à accélérer la mise en œuvre des ODD</p>	
<p>2.1 Pauvreté (y compris la protection sociale et la santé): le soutien apporté aux pays pour les aider à mettre en œuvre des systèmes de protection sociale et une couverture universelle de santé accélère les progrès accomplis sur la voie de l'éradication de la pauvreté (par. 8 et 25 à 27)</p>	
<p>Les pays de programme reçoivent une aide pour mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, notamment un socle de protection sociale (par. 26)</p>	<p>En 2021, le PAM a présenté une nouvelle stratégie institutionnelle de protection sociale dans laquelle il explique comment il contribuera aux initiatives collectives destinées à atteindre des objectifs à long terme à l'échelle nationale en matière de protection sociale. Le PAM collabore avec des partenaires des Nations Unies et des partenaires de développement au niveau des pays pour soutenir les dispositifs publics de protection sociale en aidant à concevoir et à mettre en place des ensembles de mesures, en produisant des données factuelles et en contribuant à l'apprentissage. Pour plus d'informations, veuillez consulter les résumés annuels du PAM consacrés à la protection sociale.</p>

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
2.2 Réduction des risques de catastrophe: le relèvement durable, inclusif et résilient et une meilleure préparation aux chocs à venir sont intégrés dans les instruments et les activités de planification, de programmation et de mise en œuvre adoptés par le système des Nations Unies pour le développement (par. 27 et 37)	
Les entités intègrent la réduction des risques de catastrophe et la mise en œuvre du Cadre de Sendai et font concorder les travaux du système des Nations Unies pour le développement avec le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience (par. 37)	<p>Le PAM aide les gouvernements à réaliser leurs ambitions et leurs engagements en matière de réduction des risques de catastrophe, et rend compte de sa contribution: au moyen des rapports annuels établis à l'échelle du système des Nations Unies sur ce sujet et sur le développement durable tenant compte des risques, notamment le rapport sur le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience; à travers le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'examen à mi-parcours de cette mise en œuvre (2015-2030); et dans le cadre du suivi du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et de la direction des opérations de réduction des risques de catastrophe.</p>
Accroître le soutien apporté aux gouvernements dans la collecte de données sur les pertes dues aux catastrophes, la production de connaissances sur les risques, la réalisation d'évaluations multirisques, l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe, le renforcement des synergies entre la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et les politiques, stratégies et investissements concernant la gestion des risques financiers et économiques et en matière de développement durable (par. 37)	<p>En 2021, les bureaux de pays du PAM ont aidé les gouvernements à élaborer et à renforcer leurs cadres nationaux de relèvement et de reconstruction, leurs systèmes d'alerte rapide, leurs stratégies de réduction des risques de catastrophe, leurs plans de développement et leurs évaluations des risques et de la vulnérabilité. On trouvera plus d'informations sur ce sujet dans le rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies en matière de réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience.</p>

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
2.3 Climat, environnement et biodiversité: le climat et l'environnement, y compris la biodiversité et les écosystèmes, sont systématiquement pris en compte dans les politiques et les plans stratégiques des entités du système des Nations Unies pour le développement ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes (par. 29 et 30)	
Les entités du système des Nations Unies pour le développement adoptent et intègrent une démarche davantage axée sur le climat et l'environnement (par. 29a), tiennent les engagements qu'elles ont pris lors du Sommet Action Climat 2019 convoqué par le Secrétaire général et donnent suite au sommet sur la biodiversité convoqué en 2020 par son président (par. 29c)	<p>L'action climatique est de plus en plus souvent intégrée dans les PSP du PAM. En 2021, environ 12,2 millions de personnes ont bénéficié de solutions de gestion des risques climatiques. On trouvera dans la partie du présent rapport consacrée à la performance des programmes un aperçu complet des initiatives de prise en compte du climat et de l'environnement qui ont été intégrées dans les programmes du PAM.</p>
Veiller à ce que les opérations et programmes des entités du système des Nations Unies pour le développement soient conformes aux stratégies de développement résilientes face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions, souligner le caractère d'urgence de l'action climatique et contribuer au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (par. 29b)	<p>Le PAM mesure et compense les émissions produites par ses opérations et met en œuvre des projets de décarbonation afin de réduire l'empreinte écologique de ses activités internes, en se fixant un objectif global de réduction de 45 pour cent des émissions de dioxyde de carbone par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030. Les mesures de la performance environnementale sont communiquées tous les ans dans le rapport annuel sur les résultats (dans la partie relative à la performance des programmes et aux questions transversales pour l'édition de 2021), dans le plan de gestion, dans les rapports annuels par pays et dans le tableau de bord interne sur l'environnement ainsi que sur la plateforme "Greening the Blue" (Du bleu au vert) du Programme des Nations Unies pour l'environnement.</p>
2.4 Développement des capacités: renforcement des capacités (par. 22 et 109) et intensification de la coopération, notamment de la coopération internationale, dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (par. 31), de la collecte et de l'analyse des données (par. 32), de la planification, du suivi et de l'évaluation du développement (par. 31 et 32), de l'éducation (par. 38), de l'inclusion numérique (par. 27b et 100) et des technologies numériques au service du développement durable et du volontariat (par. 45)	
Renforcement des capacités des pays de programme en matière de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation (par. 31) et dans les domaines de la planification du développement et de la collecte et de l'analyse des données (par. 32)	<p>En 2021, le PAM a mené à bien une analyse de la situation concernant son programme de renforcement des capacités des pays et entamé la rédaction d'une mise à jour de sa politique en matière de renforcement des capacités. En 2021 toujours, il a renforcé les capacités nationales dans les domaines de l'analyse et de l'utilisation des données dans 24 pays de par le monde. Il a également contribué à la mise en place de plateformes de données, notamment les plateformes HungerMap LIVE et DataViz, qui ont été consultées régulièrement dans 197 pays. Le PAM a aussi élaboré la plateforme de suivi de l'impact et de la situation en temps réel (PRISM) afin de gérer les risques climatiques, et le système de suivi de l'impact des actifs (AIMS), qui a été utilisé dans 13 pays en 2021 pour surveiller la remise en état des paysages dégradés.</p>

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
Le système des Nations Unies pour le développement apporte un soutien dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (par. 31) et œuvre en faveur d'une éducation inclusive, équitable et de qualité et de possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie (par. 38)	Le PAM possède une grande culture dans les domaines de la technologie et des outils numériques, qu'il met au service de ses opérations. Depuis 2015, il utilise son Accélérateur d'innovations , qui soutient et permet de transposer à plus grande échelle de nouvelles solutions ambitieuses visant à venir à bout de la faim. Le PAM met à profit des innovations numériques sans précédent, telles que les technologies mobiles, l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et les nouveaux modèles opératoires, afin de transformer la façon dont il vient en aide aux communautés vulnérables à travers le monde; les résultats sont communiqués dans un rapport annuel , et des informations complémentaires sont fournies dans la vidéo intitulée " The great enablers ".
Améliorer l'inclusion numérique (par. 100) et utiliser les technologies numériques (par. 27b)	Le PAM s'efforce d'améliorer l'inclusion numérique là où les besoins sont les plus grands. Entre autres exemples de plateformes et d'initiatives appuyées par le PAM, on peut citer: Farm2Go , qui vise à rechercher des solutions durables pour le développement des petites exploitations agricoles et l'amélioration de leurs activités; Empact , qui relie les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés hôtes vulnérables aux emplois d'avenir en les formant aux compétences numériques; SMP Plus , qui appuie l'optimisation des repas au moyen de l'intelligence artificielle; et Digital Microwork , qui permet aux jeunes exposés au risque de famine de gagner leur vie au moyen de la technologie.
3. Le système des Nations Unies pour le développement privilégie l'action intégrée (par. 86) en soutenant pleinement le système redynamisé des coordonnateurs résidents (par. 88), en mettant en place une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies qui adaptent leur présence dans les pays en fonction des besoins de ces derniers sur la base des plans-cadres de coopération (par. 95) et en œuvrant en faveur d'instruments harmonisés et de modalités de fonctionnement communes (par. 107)	
3.1 Les cadres de coopération et les descriptifs de programmes de pays sont élaborés avec la pleine participation des gouvernements et en consultation avec les parties prenantes concernées (par. 72), et les descriptifs de programmes de pays propres à chaque entité sont établis sur la base des priorités convenues dans les plans-cadres de coopération (par. 71, 72, 73, 74 et 76)	
Les descriptifs de programmes de pays sont établis conformément aux priorités arrêtées dans les cadres de coopération (par. 74)	Le processus de conception, d'élaboration et d'examen des PSP a été révisé et rationalisé pour harmoniser le contenu et le cycle d'établissement de ces documents avec ceux des plans-cadres de coopération. Ces derniers sont les principaux cadres stratégiques et programmatiques qui éclairent la conception des PSP. Les priorités fixées dans les PSP en matière de développement découlent directement des effets énoncés dans les plans-cadres de coopération, qui figurent dans toutes les chaînes de résultats des PSP. En outre, les PSP sont présentés au Conseil d'administration du PAM avec les plans-cadres de coopération correspondants. Le calendrier actuel du PAM pour l'approbation des PSP concorde avec les cycles d'établissement des plans-cadres de coopération dans 90 pour cent des cas.

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
3.5 Modalités de fonctionnement: les instruments, pratiques de fonctionnement et procédures de programmation propres à chaque entité sont harmonisés, et des modalités de fonctionnement communes sont en place pour optimiser l'impact et réduire les coûts de transaction (par. 105 à 107)	
Simplifier et harmoniser les pratiques de fonctionnement (par. 105), notamment la reconnaissance mutuelle (par. 106)	Le PAM gère le Centre de services mondial de l'ONU dans le domaine de la collaboration interinstitutions relative à la prestation de services sur le terrain, et a desservi plus de 1 million de clients à ce jour. On trouvera des informations complémentaires sur la plateforme de réservation du PAM dans la partie du présent rapport annuel sur les résultats consacrée à la performance par volet. Des informations supplémentaires sur d'autres pratiques de fonctionnement interinstitutions harmonisées et simplifiées peuvent également être consultées dans le dernier point en date sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement .
Stratégie relative aux activités d'appui, services de soutien communs, partage de locaux (par. 107)	En décembre 2021, 47,62 pour cent des locaux du PAM étaient partagés.
Renforcer l'information sur les gains d'efficacité (par. 107)	Le PAM procède à une évaluation annuelle des gains d'efficacité, et intègre depuis 2020 dans son rapport annuel sur les résultats une annexe qui décrit les 10 principales initiatives générant des gains de ce type. Pour 2021, voir l'annexe III-C du présent rapport; pour 2020, voir également l'annexe III-C de l'édition de 2020 du rapport . Le PAM contribue, par l'intermédiaire du Groupe stratégique des Nations Unies chargé des innovations institutionnelles, aux travaux interinstitutions consacrés à l'élaboration d'une technique commune de mesure des gains d'efficacité.
3.6. Ressources humaines: des mesures systématiques de l'équilibre entre les femmes et les hommes et de la représentation géographique sont effectuées aux niveaux mondial, régional et national (par. 90 et 112), et les lieux de travail sont exempts de discrimination et d'exploitation, notamment d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de violence et de harcèlement sexuel (par. 113)	
Mobilité du personnel (par. 90 et 91)	En 2021, 96 membres du personnel bénéficiaient d'une mutation interorganisations, d'un prêt ou d'un détachement à destination ou en provenance du PAM (soit 0,97 pour cent des effectifs), et cinq membres du personnel du PAM avaient été ajoutés à la réserve de coordonnatrices et coordonnateurs résidents.
Équilibre entre les femmes et les hommes au sein des effectifs des entités du système des Nations Unies pour le développement (par. 111 et 112)	Le PAM fournit tous les ans des données sur l'équilibre entre les femmes et les hommes au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination en vue de leur publication sur le site des statistiques des ressources humaines des Nations Unies , et en particulier sur la page consacrée au personnel par classe et par sexe .

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
Combattre l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels (par. 113)	Le PAM a adopté une politique révisée pour prévenir et combattre les comportements abusifs, qui prévoit des mesures de protection des victimes et des employés touchés. Le PAM présente tous les ans au Secrétaire général un plan d'action portant sur les mesures prises pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM se conforme au protocole de l'ONU sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles impliquant des partenaires d'exécution et a joué un rôle de premier plan dans l'application de ce protocole en élaborant l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles en collaboration avec des organismes partenaires clés des Nations Unies.
3.7 Partenariats et financement des ODD: la capacité des pays à mener des initiatives de financement innovant, notamment de financement mixte (par. 58 et 60 à 62), à mettre à profit des partenariats nationaux, régionaux et mondiaux innovants (par. 33 à 35) et à mobiliser des moyens de mise en œuvre est renforcée (par. 23, 24, 27b et 44)	
Les entités accroissent l'appui apporté à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire (par. 31 et 35)	Le PAM a considérablement accru le soutien qu'il apporte à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire: il a presque doublé le nombre de bureaux de pays participant à des activités de coopération et élargi le champ d'action de ces activités, qui est passé de l'alimentation scolaire (en 2015) à un large éventail de domaines, dont la nutrition, la préparation aux situations d'urgence et les filières d'approvisionnement. Depuis 2019, le PAM a mobilisé 6,7 millions de dollars en provenance du Brésil et de la Chine en faveur des activités qu'il mène à l'échelle mondiale en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et mis en place deux mécanismes de financement de démarrage qui ont permis de mettre en œuvre plus de 30 projets pilotes sur le terrain en collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres entités des Nations Unies (2021 Overview of WFP's initiatives on South-South Cooperation). En 2021, le PAM a déployé une équipe spéciale mondiale chargée de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour renforcer ses atouts et ses modèles d'exécution ainsi que sa démarche en tant qu'intermédiaire de l'échange de connaissances entre pays du Sud. Le PAM a aussi intégré la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans son Plan stratégique pour 2022-2025 et dans ses systèmes internes d'établissement de rapports.

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
4. Le renforcement de l'obligation redditionnelle, de la transparence et des gains d'efficience et l'accent placé sur les résultats collectifs favorisent la pérennisation des financements et l'amélioration de leur qualité, conformément au pacte de financement	
4.1 Pacte de financement: application intégrale et effective du pacte de financement (par. 54 et 65)	
Dialogues structurés sur le financement (par. 54 et 65)	De façon générale, les concertations sur le financement sont menées dans le cadre du processus d'approbation du plan stratégique, tandis que le financement annuel est traité lors de l'adoption du plan de gestion du PAM et que l'utilisation des fonds est détaillée dans le rapport annuel sur les résultats. Le PAM tient également le Conseil informé des indicateurs de performance clés en rapport avec le pacte de financement, notamment ceux relatifs aux ressources de base et au financement pluriannuel, dans les points qu'il communique au sujet de l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (voir le point publié en juin 2021).
4.2 Qualité et volume des financements en faveur du système des Nations Unies pour le développement (par. 46, 51 à 53, 56 et 59)	
Financements adaptés tant en volume qu'en qualité (par. 46 et 51)	On trouvera un aperçu complet des financements tant sur le plan de la qualité que du volume dans la section de la partie IV du présent rapport consacrée à l'aperçu général de la situation financière du PAM, ainsi que dans le dernier point en date du PAM sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies .
4.3. Sources de financement (par. 56, 60 et 61)	
Élargir les sources de financement, en particulier les ressources de base (par. 60) et approfondir les partenariats avec les autres parties concernées, l'objectif étant de diversifier les sources de financement (par. 60) et de mobiliser des ressources supplémentaires (par. 61)	On trouvera un aperçu complet des financements dans la section de la partie IV du présent rapport consacrée à la diversification des fonds recherchée au moyen de quatre grands axes de travail, ainsi que dans le dernier point en date du PAM sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies .

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
<p>4.4 Transparence et lien entre les financements et les résultats: le renforcement de la transparence et de la qualité des données sur le financement des activités opérationnelles de développement menées par les organismes des Nations Unies, le recouvrement des coûts et l'amélioration des liens entre les ressources et les résultats incitent les pays donateurs et d'autres bailleurs de fonds à faire des contributions (par. 50, 56a, 56b et 57) et favorisent la mise en place de partenariats avec les autres parties concernées (par. 69)</p>	
<p>Politiques de recouvrement des dépenses et mise en conformité (par. 57)</p>	<p>Le PAM rend compte tous les ans au Conseil d'administration, dans son plan de gestion, de la mise en œuvre de ses politiques et taux approuvés de recouvrement des coûts. En 2021, le PAM a accordé quatre dérogations à l'application de ces taux, pour un montant total de 901 644 dollars. On trouvera des informations plus détaillées sur ce sujet dans le dernier point en date du PAM sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment dans la section de ce document consacrée au pacte de financement.</p>
<p>5. La coordination, la cohérence et l'efficacité des activités opérationnelles de développement à l'échelle du système, notamment en matière de planification stratégique, de mise en œuvre, d'établissement de rapports et d'évaluation, sont renforcées grâce à l'amélioration de la gouvernance du système des Nations Unies pour le développement et du contrôle de celui-ci (par. 70)</p>	
<p>5.1 Concordance avec l'examen quadriennal complet: le respect et la mise en œuvre intégrale des engagements énoncés dans l'examen quadriennal complet, notamment l'intégration et l'harmonisation de la planification, de l'établissement des rapports et de l'évaluation aux niveaux des entités (plans stratégiques) et des pays (plans-cadres de coopération) permettent d'accélérer la mise en œuvre des ODD et d'en faciliter le suivi et l'examen (par. 19 à 21, 70, 79 à 81, 83 et 116)</p>	
<p>Demandes adressées aux entités du système des Nations Unies pour le développement les invitant à aligner leurs politiques, directives et règlements sur les réformes du système (par. 83) et sur l'examen quadriennal complet de 2020 (par. 116)</p>	<p>Le Secrétariat du PAM a présenté son Plan stratégique pour 2017-2021 sur cinq ans à titre exceptionnel, puis est revenu à un cycle de quatre ans avec le Plan stratégique pour 2022-2025, comme cela est prévu à l'article VI.1 du Règlement général. Cette modification a été effectuée en 2018 pour faire concorder le cycle du plan stratégique avec celui de l'examen quadriennal complet. Le PAM rend compte tous les ans de l'application des engagements énoncés dans l'examen et tient le Conseil informé des mesures prises pour aligner sa planification sur cet examen.</p>

Objectifs et demandes énoncés dans l'examen quadriennal complet	Progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des demandes énoncées dans l'examen quadriennal complet
5.4 Établissement des rapports concernant l'ensemble du système: garantir la qualité des rapports concernant l'ensemble du système sur le financement, l'exécution et les résultats des activités opérationnelles de développement et sur les activités du Bureau de la coordination des activités de développement, et permettre aux États Membres de renforcer le contrôle exercé sur le système des Nations Unies pour le développement et de fournir des orientations de manière plus efficace (par. 82, 84, 85, 104, 114 et 117 à 120)	
Des données, des définitions et des catégories fiables, vérifiables et comparables à la fois à l'échelle du système et au niveau de chaque entité sont publiées sans délai (par. 117)	Le PAM publie des données sur ses flux de financement conformément à la norme applicable définie par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.
Évaluation à l'échelle du système (par. 70)	En 2021, le PAM a continué de participer à des évaluations conjointes aux côtés d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires gouvernementaux ⁴ . On trouvera à l'annexe VIII du présent rapport un aperçu complet des enseignements tirés des évaluations. Le PAM participe activement à l'évaluation à l'échelle du système à tous les niveaux (en particulier concernant la riposte à la COVID-19 en 2021) et utilise ses multiples canaux et plateformes pour partager les résultats.

⁴ Une [évaluation conjointe consacrée à la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome](#) a été menée à bien sous la direction du Siège, à laquelle il convient d'ajouter deux évaluations conjointes décentralisées (une [évaluation finale du programme commun pour l'accélération des progrès vers l'émancipation des femmes rurales en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda, de 2014 à 2020](#); et une [évaluation des activités par le programme *Progresando con Solidaridad* et le service national de santé de la République dominicaine, avec l'appui du PAM, pour prévenir la malnutrition et l'anémie chez les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel, de 2014 à 2020](#)). Le PAM a également continué de participer à diverses évaluations thématiques conjointes qui se termineront en 2022, et pris part à des évaluations interinstitutions de l'action humanitaire qui sont en cours.